

NOTE D'INFORMATION

<b>INFORMATIONS RELATIVES À L'AUTORITÉ ADMINISTRATIVE OU L'ORGANISME CHARGE DE LA GESTION D'UN SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ATTRIBUANT LA SUBVENTION</b>	
<b>Nom de l'attribuant</b>	Conseil départemental de Lot-et-Garonne
<b>Identification de l'attributaire</b>	224700013 00424
<b>Date de la convention de subvention</b>	08-06-2021
<b>Référence de la décision</b>	Délibération 8-05-03-C de la Commission permanente du 28/05/2021
<b>LES INFORMATIONS RELATIVES AU BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION</b>	
<b>Identification du bénéficiaire</b>	522584812 00013
<b>Nom du bénéficiaire</b>	Amicale des agents du Conseil Départemental
<b>LES INFORMATIONS RELATIVES A LA SUBVENTION</b>	
<b>Objet de la subvention</b>	Subvention annuelle de fonctionnement
<b>Montant total de la subvention</b>	55 000 €
<b>Nature de la subvention</b>	Aide en numéraire
<b>Conditions de versement</b>	Un mandat administratif du montant total de la subvention
<b>Date (s) ou périodes(s) de versement</b>	Dans un délai de un mois suivant l'entrée en vigueur de la convention
<b>Numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises (RAE)</b>	
<b>Aide d'État à la Commission européenne, conformément aux dispositions du règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013</b>	
<b>Pourcentage du montant de la subvention attribuée au bénéficiaire</b>	1